

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 25/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le premier juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 26/05/2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA COMMUNE D'UNE PLATEFORME DE VEGETAUX PAR LE GAEC DU COLLET

Monsieur le maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de contractualiser formellement avec les associés du GAEC du Collet, dans le cadre de la mise à disposition de leur part d'une plateforme de végétaux sur notre commune, à titre gracieux.

Monsieur le Maire présente aux conseillers les éléments de cette convention.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer à valider cette convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve la convention de mise à disposition de la commune d'une plateforme de végétaux par la GAEC du COLLET**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 07 juin 2024.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

